

La Maison-Dieu, 142, 1980, 57-86

Jean-Yves HAMELINE

VIOUET-LE-DUC ET LE MOUVEMENT LITURGIQUE AU XIX^e SIÈCLE

LE DIFFICILE BILAN D'UNE ŒUVRE CONTRADICTOIRE

ON a souvent souligné les paradoxes qui marquent la personnalité de Viollet-le-Duc : homme de progrès social construisant des châteaux, ou, pour nous en tenir à notre sujet, homme aux convictions libérales, voire anti-cléricales, attestées, que la force des choses et de son génie propre amène à « marquer pour un siècle la spiritualité des générations chrétiennes ».

J'emprunte cette dernière expression à J.-M. Leniaud, qui, à la fin d'un article suggestif sur le rôle de Viollet-le-Duc dans la transformation du décor et du mobilier d'église au XIX^e siècle, s'interroge sur les retombées du style néo-gothique et sa relative stérilité au moment où il se généralise en « style propre à l'Eglise », ce qui, nous le verrons, était bien l'objectif des restaurateurs néo-catholiques¹.

Dans le même numéro de la revue *Espace*, consacré à Viollet-le-Duc, Y. Froidevaux n'hésite pas à affirmer qu'il faut juger Viollet-le-Duc

1. J. M. LENIAUD, « Viollet-le-Duc et le mobilier liturgique », *Espace*, 9, 1980, 35-39.

« ... avant tout sur l'influence qu'il a exercée sur son époque et les suivantes dans le domaine de l'aménagement des espaces religieux, et partant de la liturgie.

Viollet-le-Duc était, en effet, un contemporain de Dom Guéranger ; il a en quelque sorte illustré le renouveau liturgique du milieu du XIX^e siècle non seulement par des projets ou des dessins parus dans son dictionnaire, mais aussi par des réalisations dans les sanctuaires de cathédrales, comme à Paris, à Carcassonne, à Clermont-Ferrand, qui en raison de leur importance ont eu un énorme retentissement dans toute la chrétienté qui suivit cet élan »².

Et, faisant allusion ensuite à l'immense impulsion donnée, à partir de ces réalisations majeures et exemplaires, à l'architecture, à la paramentique, au mobilier, à la décoration, Y. Froidevaux ajoute :

« ... A notre époque de mutations nouvelles, on découvre de plus que bien des idées de Viollet-le-Duc sur le culte chrétien allaient à l'essentiel...³ »

Nous aimerions transformer cette affirmation en une relative interrogation. Non pas, bien sûr, pour diminuer en quelque façon le rôle et l'importance de Viollet-le-Duc, mais pour essayer de percevoir son apport intellectuel et son œuvre de réalisateur en solidarité avec l'œuvre des restaurateurs liturgiques, ses contemporains, de Guéranger à Didron, et peut-être, par là, percevoir que ce « retour à l'essentiel du culte chrétien », s'il est incontestable et nous marque encore aujourd'hui (car il est une des formes de la modernité catholique), est aussi une aventure spirituelle, sociale et politique historiquement datée, en rapport direct avec ce cahotique et paradoxal effort de la restauration catholique des héritiers de Lamennais pour redonner à la religion une *forme*, à l'Eglise une assise sociale, à l'expérience religieuse un jeu de médiations, à la civilisation une *figure* à la fois traditionnelle et novatrice.

Viollet-le-Duc n'aimait pas le parti clérical ; il exécrait la

2. *Espace*, 9, 1980, « Introduction » par Y. M. FROIDEVAUX.

3. *Id.*

politique romaine ; mais il me semble incontestable qu'avec Montalembert, Guéranger, Gerbet, Parisis, Didron, et tous ces hommes de 1830 qu'il rejoint avec fougue après son voyage d'Italie, il partage un moment ces objectifs, ou tout au moins les saisit à un même niveau de profondeur.

Aussi, nous n'envisagerons pas la question dans la totalité que laisse entendre l'intitulé de cette communication. Et nous laissons à regret deux importantes questions en suspens, espérant que quelqu'un d'autre, un jour à venir, s'en empare :

1. Comment évaluer plus précisément la part qui revient à Viollet-le-Duc, comme penseur et comme réalisateur, dans la constitution et l'extension de ce mouvement de rénovation du « goût chrétien », voire de cette « spiritualité » ?

2. Comment situer cet apport et ses conséquences dans le parcours d'ensemble du Mouvement liturgique, jusqu'à ce stade où l'œuvre et le nom même de Viollet-le-Duc, par une inversion de signe dont nous ressentons aujourd'hui la relativité et l'injustice, deviennent la figure même de l'immobilisme et du faux-semblant⁴ ?

Il va sans dire que nous n'entrerons pas ici dans l'analyse des sentiments et des convictions d'Eugène Viollet-le-Duc touchant la Religion. Son itinéraire religieux et politique, en un siècle où ces deux données sont particulièrement liées, est, d'une

4. Un peu comme la génération néo-catholique du XIX^e siècle se définit par un rejet impitoyable du XVIII^e siècle, les rénovateurs du mouvement liturgique des années 1945-1960 envisageront souvent leur effort comme une émancipation de ce que le XIX^e siècle leur aura légué, tant dans son idéologie religieuse que dans les formes des édifices et de tous les éléments du culte. Il faudrait, à ce sujet, relire les collections de la revue *l'Art sacré* des Pères Couturier et Régamey. On y verrait à quel point certains acquis du XIX^e siècle demeurent, et que c'est souvent au nom même des principes posés par le Mouvement liturgique dès ses origines, que se voient contestées certaines de ses réalisations.

Les esthéticiens catholiques des années 1950 privilégient l'art roman (ainsi qu'en témoigne le succès des collections de l'Abbaye de la Pierre-qui-Vire) attestant une certaine primauté accordée au caractère *monastique*, voire patristique, et quelquefois même ésotérique, de la spiritualité liturgique, donnant peut-être rétrospectivement raison à Viollet-le-Duc, qui voyait dans le gothique l'architecture d'une liturgie résolument *urbaine*, largement ouverte à la masse de la population, églises pour un peuple et non pour une « communauté » ?

QUELQUES REPÈRES CHRONOLOGIQUES

- 1830 Abbé P. Guéranger « Considérations sur la Liturgie Catholique », *Le Mémorial Catholique*
 Victor Hugo, « Notre-Dame-de-Paris »
- 1831 Montalembert, « Fragments sur l'Architecture Cathol. », *L'Avenir* 11.04.1831
 V. Hugo, « Guerre aux démolisseurs », *Rev. 2 mondes* 01.03.1832
- 1832 Condamnation de l'*Avenir*
- 1833 Montalembert, « Lettre à M. V. Hugo » — Du vandalisme en France
 Fondation de *Solesmes*
- 1834 P. Mérimée aux « Monuments Historiques »
- 1836 *L'Université Catholique* (art. de Gerbet, Rio, Cyprien Robert, Montalembert, d'Ortigue...)
 E. Viollet-le-Duc en Italie
- 1837 Erection de l'Abbaye de *Solesmes*
- 1839 Le diocèse de Langres (Mgr Parisis) passe à la liturgie romaine
- 1840 *Institutions Liturgiques* de Dom Guéranger
 Viollet-le-Duc chargé de *Vézelay*, en second à la *Sainte Chapelle*
- 1842 Bref de Grégoire XVI à Mgr Gousset Archev. de Rheims à l'occasion du rétablissement de la liturgie romaine
 Affaire du Jubé d'Aire-sur-la-Lys (Articles de Didron dans l'*Univers*)
- 1843 Lettre de D. Guéranger à l'Archevêque de Rheims sur le *Droit liturgique*
 Projet de Viollet-le-Duc et Lassus pour *Notre-Dame de Paris*

- Diverses attaques épiscopales contre les *Institutions liturgiques*
- 1844 *Défense des Institutions liturgiques* par Dom Guéranger
- Saint-Nicolas de Nantes, par Lassus.
Fondation des *Annales Archéol.* (mai 1844)
- F. Danjou, *De l'état du chant ecclésiastique en France* (dédié à Didron)
- Abbé Pascal, *Origine et Raison de la Liturgie* (dans l'*Encyclopédie théologique* de Migne)
- 1846 Mgr Parisi, *De la question liturgique*
Lettre pastorale sur le chant de l'Eglise
- Viollet-le-Duc à *Notre-Dame*
- Viollet-le-Duc « Du style gothique au 19^e siècle », *Annales Archéol.*, 06.1846
Montalembert dénonce les méfaits de Dehret à Saint-Denis
- 1847 Danjou découvre l'Antiphonaire de Montpellier
- 1849 Félix Clément, « Chants de la Sainte Chapelle »
- 1851 Edition du Graduel de Reims-Cambrai

certaine manière, sans mystère. Néanmoins, on peut penser que ses écrits des années 1845-1850 constituent, dans l'ensemble de son œuvre imprimée, un point de rapprochement, qu'il ne dépassera sans doute pas, dans la direction des tenants du néo-catholicisme.

Nous n'entreprendrons pas non plus d'établir quels ont pu être les contacts et les relations *de fait* ayant existé entre les hommes dont il va être question, même si les rapports suivis de Viollet-le-Duc avec la famille Montalembert et « son attachement à la mémoire du Comte », selon l'expression de P.M. Auzas, sont connus⁵.

5. P. M. AUZAS, *Eugène Viollet-le-Duc, 1814-1879*, Paris: Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, nouv. édition, 1979, p. 200, et index, p. 330.

Mais nous avons estimé que l'étude et la confrontation *des idées*, à un moment particulièrement important de l'histoire moderne, où la recherche de systèmes de référence, de principes de compréhension des sociétés et de l'histoire, fait partie intégrante du mouvement des sociétés et de l'histoire elles-mêmes, pouvaient être fructueuses. Nous pensons ainsi, à notre manière, rendre hommage à Viollet-le-Duc, comme « penseur » au plus grand sens de ce mot, et peut-être aussi à « l'ecclésiologiste » paradoxal qu'il fut à sa manière.

UN DÉBAT EXEMPLAIRE : LA QUERELLE DU STYLE GOTHIQUE

En juin 1846, les *Annales Archéologiques* de Didron, alors dans leur troisième année d'existence, publient une vive riposte de Viollet-le-Duc à un Rapport présenté par Raoul Rochette à l'Académie royale des Beaux-Arts, dont il est le Secrétaire perpétuel. Raoul Rochette, auquel ses travaux sur les Antiquités romaines confèrent un prestige incontesté, y répond à la « question de savoir s'il est convenable, au XIX^e siècle, de bâtir des Eglises en style gothique »⁶.

Le rapport Rochette

La position du Secrétaire perpétuel est sans ambiguïté. Il n'est pas question de mépriser les « beaux édifices gothiques » de notre pays, ni d'ignorer le grand mouvement d'intérêt qu'ils suscitent ; leur force d'impression sur le sentiment religieux est incontestable ; ce sont, d'autre part, les « monuments sacrés de notre culte » et les « témoins respectables de notre histoire ». Il faut les vénérer, les conserver, les restaurer sans altération. Toute autre est la question de savoir s'il faut bâtir aujourd'hui dans ce style. L'art gothique n'est pas le seul art chrétien, en

6. « Du style gothique au Dix-neuvième siècle », par E. VIOLLET-LE-DUC, architecte — Extrait des *Annales Archéologiques*, Paris: V. Didron, Juin 1846, p. 5. Le Rapport de Raoul Rochette y est inséré in extenso, pp. 5-11.

choix et en fait. Rome ne l'a jamais introduit dans le « centre même du catholicisme ». Aussi

« cette architecture, née dans les siècles du Moyen Age, par des causes qui ont dû produire alors leur effet et qui ont cessé plus tard d'avoir leur action, n'est donc, en réalité, ni une ancienne forme, ni un type exclusivement propre de l'art chrétien : c'est l'expression d'une partie de la société chrétienne du Moyen Age, très respectable sans doute à ce titre, mais non pas au point de constituer à elle seule une règle absolue du génie chrétien ».

D'ailleurs, « le christianisme n'a besoin d'aucune forme d'art particulière pour exprimer son culte », il modifie les formes qu'il emploie « suivant les besoins de chaque âge et les convenances de chaque pays ». Il y aurait donc vanité à vouloir « ressusciter un art qui a cessé d'exister ». Raoul Rochette fait observer ensuite que l'architecture gothique ne correspond plus à ce qu'un moderne attend de l'art de bâtir : on n'y voit aucun « système de proportions », tout y est soumis au règne du capricieux et de l'arbitraire, la sculpture y est maladroite, la vitrerie peu lumineuse, la solidité des édifices sujette à caution.

La riposte de Viollet-le-Duc

A ce rapport, Viollet-le-Duc va répondre avec une véhémence qui laisse entendre à quel point cette question lui tient à cœur. Il a trente-deux ans, et c'est au cours des deux années précédentes qu'il s'est rendu déjà célèbre par ses travaux de Vézelay, sa participation à la restauration de la Sainte-Chapelle, sa récente désignation avec J.B. Lassus, au chantier de Notre-Dame de Paris. Il vient de commencer la publication, dans les *Annales Archéologiques*, d'une série d'articles sur « la construction des édifices religieux en France depuis le commencement du christianisme jusqu'au XVI^e siècle », prélude au *Dictionnaire Raisonné* de 1854.

Son texte est mordant, presque blessant, et son horreur de l'Académie et de l'académisme s'y déploie tout à son aise. Mais nous pensons qu'il y a deux registres observables dans son texte, situant la problématique à deux niveaux d'inégale profondeur.

Dans un premier registre, Viollet-le-Duc parle en architecte, historien et restaurateur, maître d'œuvre et homme de science. Il rejette avec éclat les accusations de Raoul Rochette : l'architecture gothique non seulement a fait la preuve de sa solidité, mais elle constitue par elle-même une démonstration permanente de construction *rationnelle*, économique, directement adaptée à sa destination. C'est précisément ce que l'Académie n'a pas compris, cherchant un « système de propositions » qui se donne à voir, dans un faux souci de symétrie et d'apparence, alors que l'art gothique n'a jamais autre chose à donner à voir que *sa construction même*, dans laquelle, par ailleurs, viennent s'intégrer les éléments décoratifs, jamais séparés des lignes et des plans. L'art gothique, pour Viollet-le-Duc, est véritablement une science totale, une architecture de *vérité*, où ne se manifeste que le nécessaire. On reconnaît là les thèmes que le théoricien des *Entretiens* développera inlassablement. Son rejet d'un éclectisme est catégorique, autant que tout recours à l'antiquité gréco-romaine, qui lui apparaît comme la pire des solutions, de celles qu'on peut « admirer » à La Madeleine, à Notre-Dame-de-Lorette, à Saint-Denis-du-Saint-Sacrement.

Un deuxième registre, dans le texte de Viollet-le-Duc, est plus précisément en rapport avec la question même de Raoul Rochette : que peut-il en être d'un style gothique *aujourd'hui* ? A cette question, l'architecte de Notre-Dame répond avec une égale véhémence. Or, certaines de ses formulations sont même étonnantes sous sa plume :

« Si un membre de l'Académie, écrit-il, a posé cette question (...), son amour pour Jupiter et Vénus lui aurait-il fait complètement oublier que nous avons tous été baptisés, lui-même aussi probablement, et que nous sommes encore chrétiens, voire catholiques ? La *signification* des églises était au XIII^e siècle ce qu'elle est en 1846. L'illustre membre ne peut ignorer cela. »

Cette argumentation n'est pas uniquement *ad hominem* ni même sporadique dans les écrits de Viollet-le-Duc à cette époque. Il développe la même idée dans un des articles donnés aux *Annales Archéologiques*, cette même année 1846. Nous pensons bien faire en le portant à la connaissance du lecteur :

« Nous n'en sommes pas, je crois, à discuter sur la supériorité ou l'infériorité de la religion et des mœurs antiques sur la religion et les mœurs chrétiennes. Du moins ce n'est pas là notre but ; nous devons admettre ce point important que nous sommes chrétiens, et meilleurs chrétiens peut-être que nous n'avons la prétention de le paraître. Outre que nous sommes soumis à cette grande loi du christianisme, la civilisation moderne est toute basée sur l'Évangile, sur cette religion sans cesse attaquée, mais toujours vivace, toujours à la tête de toute tentative d'amélioration et de progrès, toujours invoquée par le faible contre le fort. Depuis que l'on écrit l'histoire, quelles sont les idées humaines que l'on n'ait pas pu vieillir et crouler ? Les systèmes philosophiques, ainsi que les systèmes politiques, sont rangés par couches successives comme nous voyons les bancs qui composent notre globe entassés les uns sur les autres, enfouis et oubliés. Ces idées antiques n'occupent plus, comme la matière antédiluvienne, que quelques savants, dont nous sommes loin de mépriser les utiles travaux, mais qui ne devraient pas plus songer à nous rejeter en plein paganisme, qu'ils ne pensent à nous fabriquer des montagnes de granit. Étudions l'antiquité comme nous étudions la géologie, émerveillons-nous sur la grandeur des monuments de Périclès et d'Auguste comme nous admirons ces belles matières que la terre ne sait plus produire ; mais ne perdons pas notre temps à vouloir régénérer ce que notre civilisation ne comprend plus, ce qui est contraire à notre esprit et à nos mœurs. Nous sommes chrétiens aujourd'hui comme au XIII^e siècle, nous sommes animés par le même esprit. Notre religion, qui est la base de notre civilisation, quoi qu'en puissent dire tous les philosophes passés, présents et futurs, n'a pas vieilli au milieu des luttes, des épreuves, des attaques dont elle a été l'objet, et même des abus commis en son nom ; elle est aussi jeune qu'en 1200, et plus respectée certainement. Laissons donc enfin le paganisme dans le passé, et n'appliquons pas ses formes à nos temples qui ont les leurs, consacrées par un long usage et par notre génie national. Les programmes que les architectes du XIII^e siècle avaient à remplir en construisant leurs églises n'ont pas changé. Il fallait alors comme aujourd'hui de vastes espaces pour recevoir la multitude appelée aux cérémonies religieuses. Les anciens ne laissaient pénétrer dans leurs temples que les prêtres. Nos savants peuvent nous dire si cet usage était plus favorable à l'art de l'architecture que la disposition de nos églises, cela sort de notre sujet ; mais nous regardons comme un fait acquis que nos églises

doivent contenir beaucoup de monde, et nos architectes du XIII^e siècle, mauvais critiques, praticiens naïfs, peu soucieux de ce qui avait pu convenir aux anciens, et raisonnant assez mal, je crois, sur l'histoire de l'architecture, se contentaient simplement de suivre les programmes que voulaient bien leur donner les évêques, les abbés ou les prieurs. On leur demandait de vastes et majestueux monuments, propres à contenir des populations entières, offrant de grands espaces vides pour la circulation de la foule, laissant pénétrer l'air et la lumière; ils avaient la simplicité de ne pas se mettre l'esprit à la torture pour chercher à s'approprier un style qui ne pouvait convenir au programme qui leur était donné. Ils faisaient des édifices commodes, aérés, légers de construction, et dans lesquels enfin nous nous trouvons encore aujourd'hui plus à l'aise que dans nos pastiches antiques; ils faisaient des porches sous lesquels on est à couvert, des portes larges et peu élevées, des toits assez aigus pour empêcher la neige d'y séjourner, des piles contre lesquelles on ne se broye pas les membres les jours de grande foule, des flèches élancées qui disaient au loin : « Là est la maison de Dieu. » Ils savaient faire tout cela, en n'employant que des moyens simples, en ne prodiguant pas les matériaux inutilement, en s'abritant toujours derrière le bon-sens et la raison. Aussi, quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise, ils ont créé un art, qui a ses formes, qui émeut vivement, qui frappe la multitude; or, tout bien considéré, on élève des monuments pour la multitude, et non pour des coteries, écoles ou académies. Le peuple conserve toujours son allure primitive. Tous les efforts de la Renaissance, du grand siècle de Louis XIV, des philosophes du XVIII^e siècle, de la Révolution et de l'Empire, n'ont pas modifié notre vieux caractère gaulois, heureusement; nous ne sommes pas devenus plus grecs ni plus romains que nous ne l'étions au XIV^e siècle. Aussi, malgré les discours des écoles et l'inoculation de l'antiquité chez nous, la masse de la population a conservé un respect profond pour ses vieux édifices; elle les aime, elle les comprend. Ces monuments ont une signification pour le peuple, et parlent à son imagination; il sent d'instinct que ces grandes conceptions, si originales, tiennent à son génie »⁷.

7. E. VIOLLET-LE-DUC, « De la construction des édifices religieux en France depuis le commencement du christianisme jusqu'au XVI^e siècle », *Annales Archéologiques*, tome III, 1845, pp. 328-329.

UNE ENTREPRISE DE « RÉGÉNÉRATION »

C'est sans doute la notion de « *signification* », soulignée par Viollet-le-Duc lui-même, qui dans le premier des textes cités est importante, dans la mesure où elle nous semble directement renvoyer, par-delà les questions « du bon, du beau et de l'utile » à une affaire que l'on dirait aujourd'hui de civilisation et de *culture*. Et la véhémence de Viollet-le-Duc à ce propos est aussi tout à fait *datée*, si l'on peut dire, car elle est partagée par tous ceux qui, à cette époque précise, sont en train de vivre une étape cruciale de la restauration néo-catholique, et du *Mouvement liturgique* en particulier.

Vers une restauration catholique intégrale

Dans cette conjoncture, la question du *style gothique* n'est qu'un élément symptomatique d'un véritable enjeu de société et dépasse de beaucoup une querelle de sacristie. Nous ne reviendrons pas ici sur le mouvement de « retour au gothique » dont une récente exposition a retracé avec un grand bonheur l'itinéraire⁸.

Il y aurait, certes, beaucoup à dire de ce mouvement qui, selon le chanoine Jouve, collaborateur des *Annales Archéologiques* et rédacteur d'un important *Dictionnaire d'Esthétique Chrétienne* dans l'*Encyclopédie Théologique* de Migne, en 1856, a conduit le siècle du « gothique des poètes au gothique des savants », mouvement dont il attribue le mérite à Viollet-le-Duc⁹. Mais il nous semble que la question prend une autre ampleur, à la fois théorique et « stratégique », lorsque Montalembert, ou Ch. Magnin, dans les années qui suivent la Révolution de Juillet, et la parution du roman de Victor-Hugo,

8. *Le « gothique » retrouvé, avant Viollet-Le-Duc*, Hôtel de Sully, Paris, 31 oct. 1979 — 17 février 1980 — Commissaire général : M. Louis Grodecki — Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites. Catalogue de 168 pages.

9. JOUVE (Chanoine E.), *Dictionnaire d'Esthétique chrétienne ou Théorie du Beau dans l'Art chrétien*, publié par l'Abbé Migne, Encyclopédie Théologique, Paris-Montrouge, 1856. col 545.

« Notre-Dame de Paris », en font une affaire intéressant le devenir même de la civilisation, l'un pour attester l'impossibilité de reformer un cadre de société qui puisse donner aux arts un lien organique capable d'unir puissance et valeur, l'autre, soucieux de retrouver dans le passé chrétien et national un *modèle* assez puissant pour remembrer totalement une société chrétienne autour d'un art et d'une civilisation organiquement et exclusivement catholiques.

Il ne faudrait pas toutefois imaginer que les positions sont figées et les discours écrits d'avance. Au contraire, les meilleurs esprits n'ont guère, en ces domaines, de position toute faite et *tout le monde cherche sa place*¹⁰.

Ainsi en est-il aux *Annales Archéologiques*, autour du bouillant Didron, dont Viollet-le-Duc et Lassus ne partagent pas toujours les outrances et le sectarisme « treiziémiste »¹¹.

Quant aux « catholiques de mouvement » que l'on aperçoit aux côtés de Lamennais, aux temps de la Chesnaie ou de l'*Avenir*, que l'on retrouvera par la suite à *L'Université catholique*, à *L'Ere nouvelle*, ou à Solesmes, ou dans la chaire

10. P. BÉNICHOU, dans son maître ouvrage, *Le temps des prophètes, Doctrines de l'âge romantique*, Paris: Gallimard, 1977, fait remarquer à plusieurs reprises cette mobilité des positions concernant le statut de la poésie et de l'art autour des axes centraux du « libéralisme », lieu de rencontre, mais non sans équivoque, de tous les systèmes : liberté et autonomie individuelle, progrès des sciences et des techniques, espérance d'une communion sociale à venir. *op. cit.*, p. 68.

11. Ainsi, Didron produit dans ses *Annales Archéologiques*, Tome III, 1845, p. 61, cet échantillon de déclaration de guerre dont on trouverait mille autres exemples :

« ...Nous voulons faire revivre le Moyen Age jusque dans les plus petits détails, et si nous tenons beaucoup à ce qu'on bâtit des églises en style ogival, nous désirons également que sonnettes, encensoirs, chandeliers, croix, reliquaires... tout dans nos églises (jusqu'à ce que nous entrons dans les châteaux et même les maisons) rappelle le siècle de Philippe Auguste et de Saint Louis. »

C'est cette même « treiziémite » qui amènera Didron à anathématiser les orgues, qu'il traitera de « machines beuglantes » après s'être réjoui dans sa Revue de l'incendie du Grand Orgue de Saint-Eustache, et à prôner l'usage de petits instruments proches des positifs. Il ira même, au nom du XIII^e siècle jusqu'à proscrire des églises les calorifères et les statues de saints postérieurs à saint Thomas d'Aquin, à tout le moins dans les Cathédrales où l'on concevrait mal, selon lui, un autel dédié à saint Vincent de Paul ! *loc. cit.*, p. 127.

de Notre-Dame, ou plus tard dans quelques grands postes de l'Épiscopat (Gerbet, de Saligny...), il me semble que le caractère propre de leurs réflexions et constructions philosophiques et théologiques revient sans cesse à rechercher une *introuvable troisième voie*, qui leur permette, alors qu'ils récusent tout en même temps l'héritage des *Lumières* et de la Révolution Bourgeoise, et celui de l'Ancien Régime disqualifié par l'insupportable gallicanisme des Bourbons, de résoudre la question, pour eux cruciale et urgente, d'une régénération catholique passant par la régénération de la *forme* même de la Religion, dans une appréhension très forte (qu'ils doivent à Bonald et à de Maistre, mais aussi à la linguistique allemande) de la solidarité du social (voire du politique) avec les *formes* du social et du politique; solidarité poussée à son maximum d'intensité, *d'inscription*, dans les *monuments* de l'Art, de la Littérature, de la Liturgie ¹².

On peut en voir une illustration dans la préoccupation, exprimée par un certain nombre de ces auteurs, de retrouver pour l'art chrétien, comme pour toute la socialité chrétienne, un « *principe générateur* », oublié ou perdu, par où se concilieraient l'ordre du pouvoir et l'ordre de l'intelligence. L'expression vient sous la plume de Joseph de Maistre, dans l'intitulé d'un opuscule théorique où il reprend et systématise les grands thèmes des « *Considérations sur la France* » ¹³. Ce

12. On notera au passage l'importance et l'élargissement de la notion de « *monuments* » (que l'on peut rapprocher, d'ailleurs, de celle d'*Institutions*, comme on le verra à propos de Guéranger). Les auteurs l'appliquent à l'ensemble des *formes* dans lesquelles s'inscrit, se pense une civilisation. Ainsi P. Douhaire, collaborateur littéraire de l'*Université Catholique* (périodique fondé par Gerbet en 1836) après avoir pris bonne note de la réhabilitation des monuments de l'art ecclésiastique et de la poésie féodale, suggère d'explorer les *monuments de la poésie religieuse*, qu'il classe en trois types de littérature comme il voit trois types d'architecture, sacerdotale, monastique, populaire, ajoutant : « Ce qui est vrai des monuments des arts l'est aussi des monuments des lettres, et de même qu'il y a trois espèces d'églises, il y a trois espèces de poésies religieuses. » Cf. P. DOUHAIRE, « Cours d'histoire de la Poésie chrétienne », *L'Université Catholique*, Tome 4, 1837, p. 363.

13. J. DE MAISTRE, *Considérations sur la France — Essai sur le principe générateur des Constitutions politiques* — (1809), Nouvelle édition — Paris: Nouvelle Lib. Nationale. s.d.

sera aussi le titre d'un des plus fameux ouvrages de littérature théologique à l'âge romantique, dans lequel l'abbé Gerbet esquisse une réévaluation du « dogme générateur de la piété catholique » (il s'agit de l'Eucharistie), dans une perspective qu'il veut dégager de toute crispation janséniste, ouvrant largement un champ à l'expérience religieuse et à l'exercice « eucharistique » de la charité¹⁴. De la même façon, le chanoine Jouve, dans son *Dictionnaire d'Esthétique*, après avoir signalé l'apport décisif des archéologues et des historiens (au nombre desquels il mentionne Viollet-le-Duc) dans ce qu'il décrit comme le déplacement du simple jugement de goût vers une véritable *intelligence des formes* et des principes, écrit à son tour :

« L'art voudrait redevenir catholique, mais que d'obstacles n'a-t-il pas encore à vaincre pour sortir de l'anarchie où l'avait plongé une si grande déviation de son principe générateur »¹⁵.

MONTALEMBERT A LA RECHERCHE DE LA SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE

Montalembert est sans doute l'un des hommes qui illustrent avec la plus grande force le passage que signalait le chanoine Jouve du « gothique des poètes », simple affaire de *goût*, au « gothique des savants ». Peut-être vaudrait-il mieux dire : au « gothique des stratèges », tellement la reconstitution historique, même si son projet de compréhension n'est rien moins que dérisoire, est liée à un projet de changement social, et bientôt politique. L'art (et le mot tend cette fois à recouvrir toutes les formes de l'expression et des œuvres de civilisation) n'est plus considéré comme une superfluité vaniteuse, mais comme participant pleinement de la raison sociale des choses dans une conjoncture historique, ou mieux, une tradition, chargée de transmettre et de garantir une identité collective.

L'itinéraire de Montalembert est en bien des points compara-

14. P. GERBET, *Le dogme générateur de la piété catholique* (1829), Paris: Vaton, 1867, (7^e édition).

15. Ch. E. JOUVE, *loc. cit.*, col. 395, art. « Renaissance ».

ble à celui de Viollet-le-Duc, dont il n'est l'aîné que de quatre ans. Leur précocité est étonnante et c'est un jeune aristocrate de vingt ans qui écrit dans *l'Avenir* du 11 avril 1831, un vibrant plaidoyer pour la régénération de l'art catholique médiéval, à propos de la publication de *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo¹⁶.

Le texte de Montalembert est d'un jeune romantique des années de la Bataille d'Hernani, c'est évident. Mais certaines de ses insistances annoncent des perspectives nouvelles, celles que l'auteur développera dans l'Histoire de sainte Elisabeth. L'art gothique est « union intime de la poésie et de l'architecture », comme le christianisme a su en produire en cours de son histoire, et c'est de cette union qu'il tient son pouvoir et sa force. C'est de cette emprise toute chrétienne (qu'il désignera plus tard comme un lieu exemplaire de liberté) que la Renaissance pagano-antique et le XVIII^e siècle despotique et superficiel ont rompu le charme civilisateur. Montalembert invoque alors la venue d'une *seconde Renaissance*, à l'exemple de celle de l'Angleterre, dont il voit dans le roman de V. Hugo un signe précurseur.

« Un jour viendra sans doute où celui dont nous admirons aujourd'hui le talent, ou quelqu'autre plus heureux que lui, dira au monde oublieux et étonné, tout ce que renferment de consolant, d'élevé, de profondément philosophique ces sublimes débris d'un culte aujourd'hui abandonné par l'art comme par le pouvoir. Il déroulera cette page magnifique de l'esthétique chrétienne que la France soupçonne à peine. Il montrera l'art catholique se développant parallèlement avec les institutions religieuses et législatives du catholicisme, marchant comme elles à la conquête du monde, et périssant comme elles sous le souffle mortel du despotisme et de l'hérésie. Il demandera fièrement à l'histoire quelle constitution, quelle religion, quel pouvoir a jamais fait autant pour les classes

16. Ch. de MONTALEMBERT, « Fragment sur l'architecture catholique », *Avenir* du 11 avril 1831 — in *Mélanges catholiques*, extraits de l'*Avenir* — Agence générale pour la liberté religieuse, 1831, 2^e volume, 271-278. Ayant accédé à la Pairie à la mort de son père, Montalembert soutiendra très brillamment le même Victor Hugo, lors de la campagne menée par le poète contre le vandalisme. Cf. V. HUGO, « Guerre aux démolisseurs », *Revue des deux mondes*, 1^{er} mars 1832.

populaires et agricoles, pour leur bien-être, leur gloire et leur amour-propre, que la religion catholique, lorsqu'elle jeta ces chefs-d'œuvre de l'art, ces éternels aliments de travail et de vertu, au sein non pas seulement de superbes capitales, mais de chétives bourgades, d'obscurs et lointains villages; lorsqu'elle les sema avec une admirable profusion, là où rien ne les appelait, ni routes, ni commerce, ni châteaux, ni populations, rien que la pensée de Dieu et la prière du pauvre»¹⁷.

Et Montalembert ajoute : « On le voit, nous mettons la foi et la ferveur religieuse jusque dans l'architecture. » Simple phrase qui n'est pas ici rhétorique, mais à prendre au pied de la lettre, car les quatre articles de l'abbé Guéranger l'année précédente dans le *Mémorial Catholique*¹⁸ ne revenaient-ils pas à dire tout aussi scandaleusement : « Nous mettons de la foi et de la ferveur jusque dans la Liturgie » ? Toutefois, voyant qu'il s'est quelque peu avancé, le jeune Montalembert développe, peut-être à son insu, une argumentation étonnante :

« On nous dira peut-être que c'est une superstition que d'attacher plus de prix à une certaine forme de pierres qu'à d'autres, et qu'après tout on peut tout aussi bien prier Dieu à l'Assomption qu'à Notre-Dame. Mon Dieu oui ! c'est une superstition; nous acceptons ce reproche, ce mot-là ne nous effraiera jamais. Il y a des superstitions qui font corps avec la religion, qui représentent ses plus douces puissances, ses plus séduisants attrait. En religion comme dans l'amitié, l'honneur et l'amour, la superstition se mêle à nos sentiments les plus délicats, à nos émotions les plus profondes. Dans l'art, dans le règne de l'imagination, elle est éternellement vénérable, éternellement chérie. La superstition, c'est la langue du cœur, et cette langue est sainte; c'est la fleur de la vie, et cette fleur est bénie de Dieu »¹⁹.

Là aussi, la rhétorique n'est qu'apparente, car c'est bien *un corps* qu'il s'agit de donner à la religion²⁰; corps sublime,

17. *Loc. cit.*, pp. 275-276.

18. Cf. *infra*, p. 76.

19. *Loc. cit.*, p. 277.

20. J. de Maistre avait avancé une proposition frappante dont se souvient peut-être ici Montalembert : « Toute religion, par la nature même des choses,

idéal sans doute, mais tangible comme les pierres, lumineux comme les vitraux, sonore comme le plain-chant, que Joseph d'Ortigue, autre lamennaisien, contribuera, dans le même esprit, à ramener à sa vérité primitive²¹.

Montalembert développera ces intuitions de jeunesse au contact de la pensée allemande, celle de Görres en particulier, lorsque, après la déception consécutive à la crise lamennaisienne, il se plongera dans la rédaction de l'histoire de sainte Elisabeth de Hongrie, qu'il conçoit comme la reconstitution, à partir de ses éléments, de la totalité cohérente d'une société chrétienne.

En 1836, il donne à *L'Université Catholique* le plan d'un cours (qui ne sera jamais réalisé) dans lequel apparaissent avec clarté ses positions et sa doctrine concernant l'art social chrétien²².

Ce texte, que nos lecteurs pourront trouver en annexe, en raison de sa trop grande longueur, constitue un document tout à fait original en raison même de sa nature elliptique et schématique, d'où toute « littérature » est absente. On pourra y remarquer, en particulier, tout ce qui y est affirmé de l'art gothique et de son lien organique, avec le reste de la civilisation des « siècles catholiques ».

Bien sûr, il n'y a pas là de véritable originalité de créateur dans la science historique. Montalembert participe d'un courant de pensée qui trouverait, en dépit de divergences d'interprétation, bien des points communs avec les premiers travaux de

pousse une mythologie qui lui ressemble...» Essai sur le principe générateur des constitutions politiques. loc. cit., p. 269.

21. Nous avons étudié par ailleurs l'histoire de la restauration du chant ecclésiastique au XIX^e siècle. La distribution des positions y est tout à fait comparable. Les « intransigeants », tels que J. d'Ortigue, voient dans le plain-chant restauré non pas un répertoire musicalement estimable, mais le seul art musical irréductiblement et intrinsèquement « catholique » sans compromission avec l'esprit « païen » qui marque tout le langage musical depuis la Renaissance, et donc condition nécessaire d'une régénération totale de la liturgie. Cf. J. Y. HAMELINE, « Le son de l'Histoire — Chant et Musique dans la Restauration catholique », *La Maison-Dieu*, 131, 1977, pp. 5-47.

22. MONTALEMBERT (Le Comte de), « Cours sur l'histoire littéraire et sociale des siècles catholiques », *L'Université Catholique*, Tome I, 1836, pp. 61-64.

Michelet, de Guizot, quand ce n'est pas d'Augustin Thierry ou du Chateaubriand des *Martyrs* ! L'originalité tient paradoxalement à cette sorte de *forçage de la thèse et de la méthode*, concentré sur un seul objet et schématisé de manière frappante. La visée apologétique ne parvient pas alors à masquer chez le croyant un véritable souci d'autocompréhension de sa propre tradition religieuse, qui fait la force et la faiblesse de son argumentation. La position de Viollet-le-Duc réécrivant l'épopée littéraire et laïque des cathédrales ne procèdera pas d'un autre esprit²³.

DU CÔTÉ DU « MOUVEMENT LITURGIQUE »

Si le « Mouvement liturgique »²⁴, aux alentours des années 1840-1850, peut vraiment être appelé un *mouvement*, c'est sans doute, en grande partie, parce qu'il s'éprouve fortement comme tel. On réunirait par dizaines les articles, brochures, pamphlets, ouvrages d'importance, consacrés à la « question liturgique » ou à quelques-uns de ses aspects, dont l'introduction ne manque pas de faire valoir que jamais, à aucune époque de l'histoire de l'Église en France, les chances de « régénération » du culte, des formes liturgiques, du chant ecclésiastique, de l'art religieux n'ont été plus proches et plus palpables.

Ainsi, en 1844, alors qu'il s'apprête à fonder sa « Revue de la Musique Religieuse, populaire et classique », dont il veut faire l'organe d'une restauration de la musique d'église, F. Danjou, organiste de la Métropole, publie une petite brochure programme, dédiée à Didron, au début de laquelle il dresse un tableau ému du mouvement qui, à ses yeux, porte irrésistiblement l'opinion vers les « véritables formes de l'art

23. Montalembert n'est pas un cas unique, il s'en faut de beaucoup. Mais son accent porté sur l'exemplarité du Moyen Age et de l'art gothique le rapproche particulièrement de Viollet-le-Duc. Resterait à mentionner l'œuvre de F. Rio, Cyprien Robert, F. Oranam, et même le « Discours préliminaire » de Gerbet dans *L'Université catholique*. On lira sur ce point J. M. DERRÉ, *Lamennais et ses amis dans le mouvement romantique*, Paris : Klincksieck, 1972, (Ch. XI, « La redécouverte de l'art et du passé chrétiens »).

24. L'expression « Mouvement liturgique » est abondamment utilisée à l'époque que nous décrivons. Cf. JOUVE (l'abbé E.), *Du mouvement liturgique durant le XIX^e siècle*, Paris: Blériot, 1860.

chrétien». La rédaction en est naïve, peut-être, et un peu conventionnelle, mais représente, en cela même, un bon échantillon de ce que pouvait être, vers 1845, l'opinion d'un laïc d'église, réformiste convaincu, un de ceux, précisément, qui constituaient, par rapport à Viollet-le-Duc, un *public* attentif et parfois même exigeant.

« Au milieu des questions d'industrie, de négoce et d'intérêts matériels qui agitent la société actuelle et semblent absorber toutes les intelligences, une haute pensée s'est fait jour et a pris place dans les préoccupations des plus nobles esprits. C'est une pensée d'admiration pour les œuvres de la foi catholique et par suite, une tendance prononcée vers l'étude de ces œuvres, un zèle ardent pour leur conservation.

Depuis trois siècles, depuis la renaissance des Lettres et des Arts payens, on était convenu d'appeler *Barbares*, les temps où avaient brillé les Thomas d'Aquin, les Bernard, les Gerson, et tant d'autres lumières du monde chrétien; les temps où l'on avait vu élever des monuments comme les cathédrales de Paris, de Bourges, de Rheims; les temps enfin, où l'on avait créé les belles mélodies qui composent le corps du chant ecclésiastique.

Tous les produits des arts, au Moyen Age, étaient, au siècle dernier, enveloppés dans une proscription universelle, et je ne sache pas qu'une seule voix ait protesté, à cette époque, contre la mutilation du plain-chant ou contre la dégradation des édifices religieux. Ces dégradations étaient faites alors d'une manière officielle en quelque sorte; le pouvoir séculier et le pouvoir ecclésiastique s'étaient mis d'accord pour cette entreprise, et ils y procédaient sagement et avec art; le talent des meilleurs architectes était employé à dénaturer la forme et le style de nos monuments sacrés. Plus tard, le peuple en furie, suivant l'exemple donné par les architectes, porta ses mains sacrilèges sur les temples du vrai Dieu, non pour les réparer, les modifier, les gâter, mais pour briser et démolir ce qu'on l'avait habitué à considérer comme l'ouvrage du mauvais goût et de l'ignorance.

Puis, tout-à-coup, par une décision imprévue de la Providence, après un aveuglement de deux cents ans, la clarté du jour a lui pour tous; les goûts et les jugements se sont réformés, sans qu'on sache trop comment ce changement s'est opéré. — Ce qui est certain, c'est qu'on admire aujourd'hui ce qu'on méprisait hier, on brûle ce qu'on

avait adoré, on pousse l'amour de l'art gothique jusqu'à chagriner de pauvres curés pour la moindre écornure qu'ils ont faite aux murs de leur modeste église.

Un enthousiasme nouveau s'est emparé de toutes les classes de la société, et on voit des hommes séparés d'opinion et de religion, se réunir néanmoins pour seconder ce retour à l'étude et à l'admiration des œuvres de la foi catholique.

A la voix d'un roi luthérien, l'Allemagne tout entière s'émeut, et chaque citoyen de ces divers états divisés d'intérêt et de croyance, vient apporter une pierre pour l'achèvement de la basilique de Charlemagne, de la cathédrale de Cologne.

En France, nous avons assisté à un spectacle aussi étonnant. Un homme d'Etat, protestant fidèle, a, le premier, demandé et obtenu les encouragements du Gouvernement pour l'étude des vieux monuments, la recherche des anciennes traditions, la réunion des débris du passé; et, dans notre patrie, monuments, traditions, passé, tout est catholique.

Je ne prétends pas qu'il faille se réjouir de cet état de choses comme d'un retour complet à la foi de nos pères : je n'ignore pas que de l'enthousiasme pour l'art chrétien à la foi pratique, il ne puisse y avoir une distance difficile à franchir. Mais, si on considère qu'avant de saper la Religion dans ses dogmes, on a commencé dans les siècles derniers par mépriser, mutiler, dénaturer ses temples, il sera permis d'espérer que, prenant aujourd'hui une marche diamétralement opposée, on arrivera de même à un résultat différent. Le marteau et la hâche qui ont naguère démoli nos églises, servent maintenant à les réédifier; c'est assurément pour tout esprit chrétien une amélioration notable, un fait d'une grande portée, et cela suffit pour qu'on doive s'associer de toutes ses forces et par tous les moyens, à cette tendance de notre époque vers la restauration des œuvres de la foi»²⁵.

GUÉRANGER

ET LES « INSTITUTIONS LITURGIQUES »

Le « mouvement liturgique », tel qu'il apparaît dans l'œuvre de Dom Guéranger, et cela dès ses articles de jeunesse donnés

25. F. DANJOU, *De l'état et de l'avenir du chant ecclésiastique en France*, Paris-Bordeaux: s.d. [1844], pp. 2-4.

au *Mémorial Catholique* dès 1830²⁶, nous semble pouvoir être correctement décrit comme un mouvement partant de la périphérie vers le centre, dans la mesure même où l'intérêt pour un retour à la Liturgie romaine se transforme en intérêt pour la Liturgie tout court. Car, d'une certaine manière, c'est dans la Liturgie, définissant pour lui l'être même de l'Eglise, que Guéranger semble placer le « principe générateur » de toute la vie ecclésiastique. Toute régénération ne pourra se faire à ses yeux qu'autour du culte, du sanctuaire et des sacrements, qui deviennent ainsi les supports *d'une expérience* du divin et de la vie en Eglise.

La perspective est certes idéale, et plus encore idéaliste et idéalisante, et vécue dans une grande aspiration à l'*émancipation* de la vie religieuse par rapport à toute forme de tutelle culturelle ou politique²⁷.

On comprend alors l'aspect capital que revêt pour Guéranger et ses disciples la « régénération totale » des formes, et de la recherche d'une « poétique » chrétienne qui engloberait et articulerait entre eux tous les plans et les moyens d'expression, reconstituant un espace habitable, un redéploiement de tous les « signifiants » chrétiens dans un ensemble cohérent, tant dans leurs figures que dans leurs fonctions.

Beaucoup de contemporains ont vu dans le « Mouvement liturgique » une véritable « Révolution religieuse ». Guéranger emploiera lui-même cette expression à plusieurs reprises²⁸.

Sa première requête est de *science*, domaine dans lequel il fait entrer l'archéologie la plus informée, l'histoire documentaire, la philologie et, couronnant le tout, une théologie qui soit l'intelligence de « l'économie générale » du catholicisme.

26. GUÉRANGER (abbé P.), « Considérations sur la liturgie catholique », *Le Mémorial catholique*, 28 février, 31 mars, 31 mai, 31 juillet 1830. Reproduits in *Mélanges de liturgie, d'histoire et de théologie*, Solesmes, Abbaye St-Pierre, 1887.

27. Le « monastère » est le paradigme de cette liberté. Cf. « Essai historique sur l'Abbaye de Solesmes », 1837, in GUÉRANGER (Dom P.) *Mélanges d'Hist.*, *loc. cit.*, p. 481.

28. Cf. GUÉRANGER (Dom P.), *Institutions liturgiques*, Tome II, Le Mans-Paris: 1841, p. 693 : A propos de la réforme du Plain-Chant, l'Abbé de Solesmes parle de « Seconde révolution pacifique ». Voir aussi l'introduction du Tome III, Paris, 1851.

«...Toute science, en général, est rebelle à qui ne l'a pas étudiée, et celle des rites catholiques demande par-dessus tout une application profonde et non partagée, puisque tout y est à la fois ou mystique ou positif.

Entrevoir une certaine couleur de haute et gracieuse poésie, construire sur ces éléments un récit plus ou moins agréable, c'est chose facile, puisque c'est chose superficielle; mais la science n'est pas là. Les populations dont vous dépeignez les mœurs n'auraient peut-être pas comme vous analysé toute cette poésie; mais elles savaient pourquoi elles agissaient, quelles croyances elles exprimaient dans tel ou tel symbole; et vous, vous ne le savez pas, faute de connaître l'économie si vaste et si populaire du catholicisme»²⁹.

Sa deuxième requête est celle d'une «régénération» étendue, sinon totale, où tous les éléments de cette *forme de la Religion* qu'est la Liturgie viendraient participer à ce jeu intelligent et savoureux des signes et des choses, dans un espace sacré ayant reconquis une vraie liberté, à l'exemple du sanctuaire médiéval :

«...Il faut en convenir, le retour aux traditions liturgiques des âges de foi se prépare et devient de jour en jour plus visible; on peut même prévoir qu'il demeurera comme un des caractères de l'époque actuelle.

Le réveil de la science historique, qui nous a permis de jeter un regard désintéressé sur les mœurs et les usages des siècles de foi;

la justice rendue enfin aux monuments de l'art catholique du Moyen Age; toutes ces choses ont contribué aussi à la réaction, ou plutôt l'ont déjà fort avancée.

C'est cette réaction historique et artistique qui nous restitue déjà nos traditions sur l'architecture sacrée, sur l'ameublement du sanctuaire, sur les types hiératiques de la statuaire et de la peinture catholiques; or, de là, il n'y a plus qu'un pas à faire pour rentrer dans nos antiques cérémonies, dans nos chants séculaires, dans nos formules grégoriennes³⁰.»

29. GUÉRANGER (Dom P.), *Institutions liturgiques*, Tome I, Le Mans-Paris; 1840, p. 13. On aurait tort de faire remarquer ici la caducité d'une partie de l'information historique de Dom Guéranger et l'exiguïté de sa problématique ultramontaine. Nous parlons ici surtout de la clairvoyance de son *projet* et de la force de l'impulsion donnée dans cette direction.

30. GUÉRANGER (Dom P.), *Institutions liturgiques*, Tome II, p. 693.

Aussi rien n'est plus révélateur, à ce sujet, que le scandale déclenché par la citation, au second volume des *Institutions liturgiques*, de l'assertion ironique de Welby Pugin, comparant les chasubles des prêtres catholiques à des *étuis de violon*³¹. Pour Guéranger, en effet, tout se tient et « il faudra bien, écrit-il, que nos costumes sacrés participent à cette régénération en cours ». Mais cette régénération est ici, très précisément, la destruction d'une *carapace*, la disparition d'une raideur, d'une formalisation mortelle, qui fait corps avec l'oppression que le paganisme du XVIII^e siècle et le despotisme gallican ont fait peser sur les formes du culte, voire sur toute la pensée religieuse.

Cette notion de « poétique » est centrale, me semble-t-il, chez Guéranger et dépasse infiniment par sa portée conceptuelle les intuitions et les descriptions pré-romantiques de Chateaubriand. Et, non sans quelque paradoxe, cette « poétique » se rapprocherait d'une conception finalement assez *fonctionnelle* de la liturgie, retrouvant par là le critère classique de *convenance* des éléments entre eux, des objets aux actions et aux personnes³².

C'est aussi sans doute cette conception d'une « poétique » liturgique chez Guéranger qui lui permet d'éviter un retour massif de l'allégorie dont Amalatre et surtout Durand de Mende avaient si abondamment usé, et qui fera sa réapparition chez certains « ecclésiologistes » anglais³³.

Les prises de position guérangériennes, les accents mennaisiens qui s'y maintiennent en dépit de la soumission de l'Abbé de Solesmes aux déclarations romaines, son ton véhément et reçu comme insultant par une grande partie du clergé d'âge mûr et de l'Episcopat, déclenchèrent, comme on le sait, une

31. GUÉRANGER (Dom P.), *Inst. lit.* II, pp. 694 sq. L'Abbé de Solesmes devra reprendre cette question très sérieusement, en raison du scandale causé, et de l'importance qu'il y attache, dans l'introduction du tome III, en 1851.

32. Un bon exemple de cet « esprit fonctionnaliste » est donné par l'expression de Mgr Parisi dans son *Instruction pastorale sur le chant ecclésiastique*, Paris, 1846 : « le chant pour les paroles et non les paroles pour le chant ».

33. Cf. J. MASON NEALE et B. WEBB, *Du symbolisme dans les Eglises du Moyen Age*, Adaptation par J.J. Bourassé, Tours : A. Mame, 1847.

véritable tempête. Mais la bataille n'était pas seulement d'idées, et l'on peut estimer, me semble-t-il, que les *aspects pratiques* du mouvement, réformes de la paramentique, du mobilier, du décor, de la vitrerie, du dispositif et de la figure des lieux, restaurations exemplaires, ont certainement contribué à introduire dans les esprits, non plus, cette fois, par le seul biais du discours et de l'argumentation, mais par des changements plus subtils tenant aux « conduites perceptives », aux modes de représentation et d'identification, l'« ethos » nouveau qui finirait par se généraliser, sinon par s'imposer, pour le meilleur et pour le pire.

Le rôle des maîtres d'œuvres et des dessinateurs comme Viollet-le-Duc ou Lassus, des antiquaires réformateurs, des artistes sculpteurs ou verriers, des musiciens tels que Danjou ou d'Ortigue, se révèle ici dans toute sa *spécificité* et son importance. Et Guéranger, dont on sait l'intérêt pour la minutie des détails, ainsi qu'on peut s'en faire une idée dans les longues pages qu'il consacre à la reliure, l'ornementation, la typographie des Livres Liturgiques^{33 bis}, le sait plus que tout autre et le dit avec une ampleur de vue, qui exclut, au moins à cette étape du mouvement liturgique, toute mesquinerie sacristaine ou mercantile.

VIOULET-LE-DUC ET SES PARTENAIRES NÉO-CATHOLIQUES

Ainsi, lorsque Viollet-le-Duc, tout flambant d'indignation, rédige sa réponse au rapport de Raoul Rochette, l'heure est à l'effervescence. Dans le monde ecclésiastique, le mouvement déclenché par les *Institutions Liturgiques* arrive à un point critique. D'un point de vue plus général, c'est aussi l'heure d'une certaine conciliation de tous les « libéraux », qui conduira aux fraternisations de 1848, avant les chocs et les ruptures des décennies suivantes.

Dans cette situation d'effervescence, il nous semble important de souligner tout ce que la référence à la *société*

^{33 bis}. *Inst. cit., op. cit.*, tome III (1851), *passim* et en part., pp. 426-427.

*médiévale*³⁴, à son art, à sa « logique », à ses monuments tant architecturaux que littéraires, représentait de *virtualité émancipatrice* pouvant réconcilier certains hommes que rapprochait, dans l'équivoque il est vrai, un certain refus du siècle et de ses compromissions.

Ce n'est pas, en effet, un des moindres paradoxes de la personnalité de Viollet-le-Duc que le jugement négatif sans appel que porte sur les possibilités créatives de son temps l'un des hommes dont la *logique* dans l'art de bâtir contribuera à faire naître l'architecture du XX^e siècle :

« ...Donnez-nous un art logique et complet, qui remplisse surtout les conditions d'unité que demande la société d'aujourd'hui. Si vous ne le pouvez pas, si vous ne vous guidez que par des théories stériles, ne trouvez pas mauvais que, lorsqu'il s'agit d'élever des édifices durables, nous prenions pour modèles des types consacrés par un long usage et qui sont admirables (...) plutôt que de nous mettre à la recherche d'un art nouveau, ou de continuer à copier péniblement des monuments antiques que repoussent notre climat, nos matériaux, notre religion et nos usages modernes.

*Pour former un art nouveau, il faut une civilisation nouvelle, et nous ne sommes pas dans ce cas »*³⁵.

Il est plus facile de comprendre, dès lors, le rôle que Viollet-le-Duc attribue à la religion, et dans le cas présent, au christianisme. Dans l'article des *Annales*, cité plus haut, il affirmait en clair qu'il était inutile de perdre son temps à démarquer l'antiquité, à « vouloir régénérer ce que notre civilisation ne comprend plus³⁶ ». Par contre, il y a pour lui

34. Il ne s'agit plus ici de reconstituer un Moyen Age d'opéra-comique ; personne n'a fustigé autant que Viollet-le-Duc les fadaïses et les bimbeloteries de style « troubadour ». Le retour au gothique est pour lui le retour à un *principe* rationnel, simple, incluant le décor dans la structure et donc peu coûteux, à distinguer absolument des pastiches romantiques : « Si vous n'avez pas d'argent pour faire une église aussi simple que possible mais en bons matériaux bien employés, faites une grange avec quatre murs et une charpente, mais point de colonnes avec nervures en plâtre, point de meneaux en terre cuite, point de clochetons en fonte, toutes choses aussi mauvaises que ridicules... » *Annales archéologiques*, III, 1845, p. 334.

35. *Du style gothique au XIX^e siècle*, *op. cit.*, pp. 29-30. C'est nous qui soulignons.

36. Cf. *supra*, p. 7.

une continuité indiscutable entre le XIII^e siècle et son temps, que garantit précisément l'immutabilité de culte et de religion. En un mot, l'amalgame réussit *entre le Christianisme et l'esprit national français au XIII^e siècle* est vraiment un acte de baptême qui garde toute la puissance d'engendrement d'un mythe de fondation. C'est dans cette perspective qu'il faut lire le passage assez remarquable où il affirme que c'est par ce *retour*, qui n'est pas une imitation, ni une copie, mais la réappropriation d'un *esprit*, d'une *stylistique totale*, par « intelligence du principe », que les populations pourront « sceller ces monuments du sceau de leur foi », et, par là, marquer du même sceau la civilisation même. Montalembert ne disait guère autre chose.

Emile Poulat, dans une formulation ramassée et frappante, définit trois types de positions idéologiques en rapport avec la « matrice » que constitue la Révolution française. La position « intransigeante » se réfère à l'avant-89, non pas tant pour exalter l'Ancien Régime que parce qu'elle refuse la Révolution bourgeoise ; elle veut refaire une civilisation sans compromission avec une société d'industrie et de finances. La position « libérale » accepte 89, les droits de l'Homme, la République bourgeoise, mais refuse 92, dont l'acceptation, à l'opposé, définit la position « révolutionnaire »³⁷.

Il peut être tentant, pour conclure, d'essayer de repérer les places qu'occupent dans cette logique les hommes dont nous avons parlé, et surtout les *trajectoires* qui les font osciller de l'une à l'autre.

Guéranger, d'Ortigue essaient, dans leurs ouvrages d'*archéologie institutionnelle*, d'équiper intellectuellement, si l'on peut dire, leur position intransigeante, avec des bonheurs inégaux, et de lui fournir des supports pratiques d'expression exclusifs de toute contamination séculière.

Montalembert oscille de la position intransigeante *vers* la position libérale, celle de Falloux, son allié politique de 1848. Mais toute sa conception de l'art et de la civilisation, sa référence à un Moyen Age de liberté civique et religieuse,

37. E. POULAT, *Eglise contre Bourgeoisie, Introduction au devenir du catholicisme actuel*, Paris: Casterman, 1977, p. 117.

modèle de société intégrale, le ramènent à un intransigeantisme, qui se révèle pour lui de plus en plus impraticable.

Viollet-le-Duc paraît suivre le chemin *inverse*. Partant d'une position *libérale*, celle de tout son milieu familial, mais refusant les *formes pratiques* de civilisation issues des Lumières et de la Révolution bourgeoise, il tend vers un *intransigeantisme plastique*, dont il attend la reconstitution d'un univers social réunifié. Son image du Moyen Age est celle d'une démocratie idéale, à la fois laïque et chrétienne, berceau de la civilisation nationale. Comme Montalembert, il cherche sa place et ses alliés, serviteur ambigu du pouvoir impérial, horrifié par la Commune, et, comme Montalembert, finissant lui-aussi dans l'amertume.

L'homme encore jeune qui, en 1846, riposte vertement à l'Académie partage avec quelques-uns de ses contemporains, au moins momentanément, l'utopie d'une « civilisation chrétienne ». Bien sûr, il refuse d'y voir le retour à une hégémonie de l'appareil d'Eglise et à une tutelle dogmatique, que contredit la vision libertaire qu'il se fait du christianisme médiéval. Il peut être suggestif de remarquer que, même situé au simple domaine des arts, des formes et des choses, ce mirage d'un environnement à la fois national, chrétien, médiéval perdra très vite sa crédibilité³⁸. Faut-il aller jusqu'à penser que ses retombées dans l'art d'Eglise, commercialisé, industrialisé, banalisé, que Viollet-le-Duc avait pourtant lui-même condamné, n'auront véhiculé qu'un rêve ?

Jean-Yves HAMELINE

38. J. Gadille fait remarquer que cette idéologie d'une société chrétienne parfaite, puisée chez de Maistre et le premier Lamennais s'effacera même chez ses plus rudes tenants avant 1860. Cf. « Le concept de civilisation chrétienne dans la pensée romantique », in coll. *Civilisation chrétienne*. Approche historique d'une idéologie, XVIII^e-XIX^e siècle. Paris: Beauchesne (coll. E.N.E.A.), 1975, pp. 183-209.